



ASSEMBLEE GENERALE DE FUMEL (47)

(18 mai 2024)

Présents et excusés : **15 personnes.**

Après avoir remercié les personnes qui ont fait le déplacement, témoignant, de la sorte, leur solidarité, le bureau fait le point sur l'année écoulée.

Rapport d'activité : l'année a été consacrée, pour l'essentiel, à informer nos interlocuteurs (préfecture, banque, VNF, ...) des changements dans l'association. Quatre réunions de bureau et trois du conseil d'administration se sont tenues. Des modifications de la lettre-type ARCAO, la création et l'insertion du trombinoscope au site web, un questionnaire sur les points à aborder si une rencontre était à prévoir avec VNF et un sondage sur l'utilité des stations de dépotage ont été réalisés. Ainsi que diverses lettres signées en collectif (plaisanciers et professionnels) et adressées à diverses autorités. Elles sont sur le site.

Rapport financier : Le solde créditeur en banque, au 28 février 2023, était de **1 188.96 €**. Le nombre de cotisants étant en augmentations, le nouveau solde à la même période que l'an dernier est de **1 357,84 €**. La situation financière est saine et stable et nous n'avons aucune dette à rembourser. C'est d'autant plus important qu'ARCAO est totalement libre et indépendant puisque aucune subvention ne le lie à qui que ce soit. Son financement est assuré par ses seuls adhérents. Seul le Crédit Mutuel a exonéré l'association de cinq mois de frais de tenue de compte mensuel jusqu'à la clôture du résultat à fin février 2024. Soit un soutien de 19.90 €.

Le quitus est accordé au conseil d'administration à la majorité des présents.

Après une si longue période sans s'être retrouvés autour d'une table, les échanges sont multiples et portent sur les sujets les plus variés résumés ci-dessous. Ce sont les axes d'action d'ARCAO pour les mois à venir.

- Pour le transbordeur de Fumel, certains émettent des réserves, d'autres retiennent le progrès qu'il représente. Roger et Dominique rappellent que si c'est le CD47 qui a imaginé le transbordeur, ce sont eux par l'intermédiaire du Cercle Nautique Fumelois qui ont lancé l'idée d'un contournement du barrage.
- Sur le rôle moteur des élus qui est capital, notamment celui des maires qui sont les plus concernés par la mise en valeur de leurs communes à partir de la rivière. Il faut garder le contact avec eux.
- Sur le rétablissement de la liaison canal de Garonne – Baïse – Garonne – Lot qui est bloqué. La supposée pollution de l'écluse de Baïse laisse entrevoir que c'est un prétexte pour légitimer l'abandon par le CD47 et VNF de cette liaison. Liaison problématique pour VNF par les crues qui détruisent le balisage. Et pour le CD47 qui devait financer le convoyeur pour trop peu d'utilisateurs à son goût. Il a, depuis, été vendu.
- Sur la difficulté de passer la Garonne en l'absence de cette connexion et la proposition faite d'imaginer des solutions les moins coûteuses possibles. Par exemple, en créant un lieu de levage et en définissant un trajet pour assurer une continuité minimum entre la Baïse et le Lot.
- Sur le moyen d'obliger les gestionnaires de voie d'eau à respecter les lois et règles en matière de durée de stationnement. La loi autorise un mois d'arrêt continu au même endroit sans obligation de payer redevance.
- Sur le rappel aux gestionnaires de voie d'eau des règles de courtoisie en matière de dialogue qui ne peut être à sens unique. Le monologue est trop souvent le cas et renvoie à une relation d'autorité souvent malvenue.
- Sur l'utilité de conserver deux associations différentes de plaisanciers, l'une en charge du réseau national, l'autre des voies d'eau du Sud-ouest. Les deux travaillant en bonne intelligence, l'une avec l'autre.

Cette liste d'actions à venir étant déroulée, l'assemblée est clôturée à 12 h 30. Avant de passer au repas, le Cercle Nautique Fumelois, par l'intermédiaire de ses représentants présents, est vivement remercié pour l'organisation parfaite de cette rencontre. Elle s'achèvera, après le déjeuner, par une visite du chantier du transbordeur qui sera, prochainement, inauguré.

Le 30 mai 2024